

## Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'INESSS PROPOSE, DANS LE CADRE D'UN PROJET PILOTE, UN ACCÈS ÉLARGI À DES MÉDICAMENTS EN ONCOLOGIE

**Québec, le 23 novembre 2011** – L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) publie aujourd'hui le rapport qu'il a déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux quant à l'inscription de nouveaux médicaments en oncologie dans le cadre d'un projet pilote.

Dans le souci d'offrir un meilleur accès aux nouveaux médicaments anticancéreux, particulièrement lorsque le patient est dans un contexte de fin de vie, l'INESSS a accéléré les travaux qu'il avait entamés en janvier 2011, peu après sa création, afin de réexaminer certains paramètres de son analyse pharmacoéconomique des médicaments refusés en 2011. En se basant sur divers écrits scientifiques de pointe et différentes expériences vécues ailleurs au Canada et à travers le monde, l'INESSS a dégagé de nouvelles pistes d'analyse qui pourraient permettre de rendre accessibles ces nouvelles thérapies tout en assurant la pérennité du régime public d'assurance médicaments.

La mise en place d'un projet pilote par l'INESSS lui permet de recommander au ministre de nouvelles avenues à expérimenter. L'INESSS propose donc des solutions comme une inscription avec développement de la preuve, c'est-à-dire une couverture de médicaments au potentiel prometteur associée à la collecte de plus d'information sur leurs bénéfices réels (ex. : meilleure qualité de vie, impact sur le système de santé) durant une période déterminée puis à leur réévaluation à la lumière de ces nouvelles données.

Par ailleurs, étant donné les impacts budgétaires engendrés par ces inscriptions, l'INESSS recommande également l'instauration d'ententes de partenariat novatrices. À l'instar de ce qui se fait au Canada et dans plusieurs autres pays, ces ententes permettraient de partager avec le fabricant concerné le risque financier lié au remboursement du médicament.

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'Institut qui vise une amélioration continue de ses façons de faire et une meilleure gestion de l'innovation, tout comme d'autres organisations dans le monde qui font face à des défis similaires. Ce plan d'action a amené son nouveau comité scientifique pour l'inscription des médicaments, auquel siègent notamment des membres citoyens et des éthiciens, à collaborer avec le Comité d'évolution des pratiques en oncologie (CEPO) pour l'appréciation de la valeur thérapeutique des médicaments anticancéreux.

L'objectif de l'INESSS est de poursuivre ses réflexions sur son cadre d'évaluation et sur l'introduction des médicaments innovants en concertation avec ses partenaires d'ici juin 2012 et de produire un rapport qui présentera une série d'orientations adaptées au système de santé et de services sociaux québécois. Il est à noter que la fonction d'évaluation des médicaments aux fins d'inscription à l'INESSS doit se faire selon une démarche d'évaluation rigoureuse dans le cadre défini par la Loi. Les modalités transitoires de ce projet pilote pourraient être envisagées pour les autres dossiers à venir en oncologie au cours des prochains mois.

Rappelons que l'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. Il évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux personnels et émet des recommandations quant à leur adoption, leur utilisation ou leur couverture par le régime public.

Le rapport *Projet pilote sur l'évaluation de quatre médicaments anticancéreux* est accessible en ligne à inesss.qc.ca.

- 30 -

Source : M<sup>me</sup> Maggie Charest-Poulin, conseillère en communication 418 644-8493

418 644-8493 cell. : 418 573-3660

maggie.charest-poulin@inesss.qc.ca